



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Corse

Question écrite n° 23437

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales en ce qui concerne la situation de la Corse et les attentats perpétrés par les groupes indépendantistes. Dimanche 20 juillet dernier, la ville de Nice a été le théâtre d'attentats. Même s'ils n'ont pas été revendiqués, ces attentats font peser de fortes présomptions sur les indépendantistes corses. Cet attentat fait suite à d'autres violences qui ont eu lieu sur l'île ces dernières semaines. Plus grave encore, le FLNC-Union des combattants a annoncé la rupture de la trêve depuis le 11 juillet dernier. La situation corse semble s'envenimer depuis les événements de ce mois-ci : le procès Erignac, l'arrestation d'Yvan Colonna et la victoire du « non » au référendum. Il souhaiterait savoir quel est son sentiment à ce sujet et de quelle manière il entend intervenir pour renouer avec le chemin du dialogue et de la raison et éviter que les situations de violences ne se multiplient.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23437

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 août 2003, page 6242